



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Cuve-defectueuse-de-l-EPR-M-Hulot-protégez-les-51436>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau

en action > Campagnes et mobilisations nationales > Non à l'EPR de Flamanville > Actualités de campagne > **Cuve défectueuse de l'EPR : M. Hulot, protégez les populations, pas les intérêts de l'industrie nucléaire !**

21 juin 2017

# **Cuve défectueuse de l'EPR : M. Hulot, protégez les populations, pas les intérêts de l'industrie nucléaire !**

**Alors que l'Autorité de sûreté nucléaire doit se prononcer sur le sort de la cuve de l'EPR de Flamanville, affectée de graves malfaçons, nous interpellons Nicolas Hulot sur ses responsabilités : la protection des populations doit passer avant les intérêts de l'industrie nucléaire !**

M. le Ministre,

Comme vous le savez sans doute, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) s'apprête dans les semaines à venir à prendre une décision cruciale concernant la cuve du réacteur EPR en construction à Flamanville.

La question de la sûreté nucléaire et le risque d'un éventuel accident majeur ne peuvent vous laisser indifférent, vous qui déclariez en 2011 être « horrifié par ce qui se passe à Fukushima et par le désarroi immense des acteurs politiques et scientifiques face à cette catastrophe ». Nous supposons qu'en tant que ministre de la Transition Écologique et Solidaire, vous avez à cœur d'éviter qu'une telle tragédie se produise un jour en France.

Nous souhaitons vous avertir : si rien ne vient changer la situation actuelle, la décision qui se prépare actuellement au sujet de la cuve de l'EPR pourrait créer les conditions d'un accident majeur ingérable.

En effet, cette cuve, qui doit équiper un réacteur présenté comme offrant le plus haut niveau de sûreté en France, n'est surtout pas censée rompre. Or en toute connaissance de cause, et malgré les avertissements de l'ASN, Areva a fait fabriquer cet équipement dans une usine dont les mauvaises pratiques étaient connues de longue date - et sont maintenant de notoriété publique. Toujours malgré les avertissements du gendarme du nucléaire, Areva n'a consenti à mener des tests pour s'assurer de la bonne qualité de cette cuve... qu'une fois celle-ci déjà installée dans le réacteur et

désormais quasiment impossible à retirer ou remplacer.

Et ces tests sont sans appel : l'acier de cet équipement censé être à toute épreuve ne présente pas les caractéristiques requises. En clair : en cas de choc thermique ou physique trop important, cette cuve pourrait rompre, laissant se déverser le combustible nucléaire en fusion et déclenchant un accident majeur ingérable [1].

La logique exigerait d'arrêter là les frais et de ne pas faire peser sur la population française – et européenne ! – un tel risque. Mais EDF, se prévalant d'un premier rapport « rassurant » de l'ASN, présente cependant la validation de cette cuve comme acquise. De telles déclarations laissent entrevoir les pressions considérables qui pèsent sur un gendarme du nucléaire doté de peu de moyens et de peu de poids politique pour lui arracher une homologation à tout prix. N'est-ce pas de cette homologation que dépend le sort du chantier ? La réputation d'EDF ? Et surtout, la validation par Bruxelles du sauvetage financier d'Areva et de son rachat partiel par EDF ? Depuis quelques temps, les médias relaient ainsi une petite musique insupportable : il n'y aurait pas d'alternative, il suffirait de quelques dérogations, et le tour serait joué...

M. Hulot, accepteriez-vous donc qu'en toute connaissance de cause, on sacrifie ainsi la sûreté des populations pour protéger les intérêts d'une industrie en déclin ? Que représente le naufrage d'Areva et des projets nucléaires d'EDF, si coûteux soient-ils, face au risque d'une catastrophe irréversible qui mettrait notre pays à genou ?

Il relève de votre responsabilité de ministre de créer les conditions nécessaires pour que le gendarme du nucléaire ne soit pas conduit à avaliser sous la pression les desiderata d'EDF et Areva. Il vous appartient de conforter l'ASN dans son rôle d'autorité administrative indépendante, afin que celle-ci fasse passer la sécurité et la santé de la population avant les intérêts immédiats de l'industrie nucléaire. Et comme les défauts de la cuve ne sont que l'arbre qui cache la forêt des nombreuses tares de l'EPR, vous aurez aussi la possibilité de ne pas signer les décrets qui autoriseraient la mise en service et l'exploitation de ce réacteur dangereux et inutile, qui enfermerait la France pour des décennies encore dans l'impasse nucléaire et produirait dans tous les cas des tonnes de déchets radioactifs ingérables.

Nous attendons de vous des actes, M. Hulot. Vous devez oser, maintenant !